

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT - 74800

Envoyé en préfecture le 21/03/2025

Reçu en préfecture le 21/03/2025

Publié le

ID : 074-217402445-20250320-2025_03_10-DE

Séance du 20/03/2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14

Présents : 09

Votants : 10

L'an deux mille vingt-cinq

le : jeudi vingt mars à dix-neuf heures

le Conseil Municipal de la commune de Saint-Laurent dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur AVOUAC Boris, Maire.

Sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant : le 07/03/2025

PRESENTS : AVOUAC Boris, PERNET-MUGNIER Jean-Christophe, PUIS Xavier, PENHOUËT Anthony, LENEVEU Nicolas, POLLET Elodie, HUBRECHT Laetitia, MIEUSSET Sonia, SAUTOUR Laure.

ABSENTS : MARECHAL Aurélie, RIN Kévin, NOUASSRIA Eva, VEDRINE Marie, GRAF Thomas.

Ont donné pouvoir : VEDRINE Marie à PENHOUËT Anthony.

Monsieur PUIS Xavier a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n°2025 03 10 Vote du Compte administratif Budget Principal Exercice 2024

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612 et suivants, L.2311-1 et 2312-1 et suivants relatifs au vote du budget,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal,

Le Conseil municipal délibérant sur le Compte Administratif du Budget Principal de l'exercice 2024, dressé par Monsieur Boris AVOUAC, Maire.

Après avoir entendu de son rapporteur, délibère :

Sans que Monsieur le Maire ne prenne part au vote,

A l'unanimité :

- **DONNE** acte de la présentation faite du compte administratif 2024 ;
- **CONSTATE** les différentes dépenses et recettes, ainsi que le résultat de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2024,

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	1 223 075.17 €	1 504 651.25 €
<i>dont report</i>	<i>380 108.53 €</i>	<i>531 428.83 €</i>
Dépenses	1 015 270.46 €	1 473 139.87 €

Résultat de clôture de l'exercice 2024	207 804.71 €	31 511.38 €
---	---------------------	--------------------

➤ **ADOpte** le compte administratif 2024 du Budget Principal.

Ainsi fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre suivent les signatures.

Monsieur Le Maire, Boris AVOUAC.

Le secrétaire, Xavier PUIS.

